



Vacances apprenantes : « je sais que nous pouvons compter sur la mobilisation de nos professeurs » (JM Blanquer)

Des vacances d'été pour « s'amuser tout en rattrapant une partie de ce qui n'a pas pu être fait pendant l'année scolaire ». C'est ce que promet le ministre de l'Éducation nationale avec son programme « Vacances apprenantes ». Jean-Michel Blanquer prévoit que des enseignants encadrent en partie ce dispositif.

400 000 élèves concernés

Comme l'a expliqué Jean-Michel Blanquer dans un entretien à Ouest-France ce 6 juin, l'une des opérations mises en place dans le cadre des « vacances apprenantes » sont les « écoles ouvertes ». Ce dispositif consistera à accueillir les élèves de primaire, collège et lycées dans leur établissement scolaire, pour des activités scolaires et culturelles.

Cela concernera particulièrement les élèves de lycée professionnel, qui « pourront être accueillis dans leur établissement d'origine ou dans un établissement proposant un accès aux plateaux techniques nécessaires à leur formation initiale ».

Le ministre de l'Éducation nationale vise « au moins 2 500 écoles et établissements ouverts » et 400 000 élèves accueillis.

25 000 enseignants pour l'encadrement

Pour encadrer les élèves durant cette opération, Jean-Michel Blanquer compte faire appel aux enseignants. « Il nous faudra 25 000 personnes pour les 400 000 élèves en écoles ouvertes, soit cinq fois plus qu'aujourd'hui », a-t-il expliqué dans Ouest-France. Et le ministre ne doute pas qu'ils seront au rendez-vous. « Je sais que nous pouvons compter sur la mobilisation de nos partenaires associatifs comme sur celle des professeurs. La mobilisation de ces derniers pour assurer la continuité pédagogique a été exceptionnelle. Ils sont les premiers à se préoccuper de la possibilité pour les enfants de renforcer leurs connaissances et de préparer la rentrée », a-t-il indiqué.

Pour inciter les enseignants à s'engager dans le dispositif, « ils seront bien sûr rémunérés », a souligné Jean-Michel Blanquer. « Des professeurs des écoles ou d'éducation physique et sportive ont déjà l'habitude de participer à des encadrements de ce type l'été. C'est une très belle tradition de l'Éducation nationale ».

Les enseignants y seront-ils sensibles ? Comme le souligne Ouest-France dans un article publié samedi, le programme du ministère n'a pas reçu un accueil très enthousiaste.

Colonies et accueils de loisirs « apprenants »

Outre les « écoles ouvertes », le programme « Vacances apprenantes » proposera également les « écoles ouvertes buissonnières ». Grâce à cette opération, les enfants pourront aller « dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou bien « partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte ».

Des colonies « apprenantes » seront également mises en place. Elles « offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine ».

Les centres de loisirs feront aussi partie du dispositif. Le ministère de l'Éducation nationale mettra à leur disposition, gratuitement et sur demande, « des parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale ».